



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2016-212**

**Séance publique du**

**2 mai 2016**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Président de la  
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20160502- lmc187744-DE-1-1
Date de signature : 03/05/2016
Date de réception : mardi 3 mai 2016
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LIÉES AU HANDICAP - ANNÉE  
2016**

Le 2 mai 2016 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 26/04/2016, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Moussa BENKACI à Madame Odile BONTHOUX, Madame Christine BERNARD à Madame Charlotte BENON, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Jean-Pierre BOUVET à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Charlotte DE BUSSCHERE à Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Philippe DE SAINTDO à Madame Irène MALAUZAT, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Gilles DONATINI à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Muriel HERNANDEZ à Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Coralie JAUSSAUD à Monsieur Ravi ANDRE, Madame Liliane PIERRON à Madame Danièle BRUNET.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Catherine ROUVIER.  
Secrétaire : Sylvain DIJON

Monsieur Claude MAINA donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Qualité de Vie  
Direction Petite Enfance et Solidarités

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 2 MAI 2016

Nomenclature : 7.5  
Subventions

-----

**RAPPORTEUR** : Monsieur Claude MAINA

**Politique Publique : 12-DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE PROXIMITE AUX AIXOISES ET AIXOIS**

**OBJET** : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LIÉES AU HANDICAP - ANNÉE 2016 - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Dans le cadre du soutien apporté par les différentes associations et clubs aux personnes en situation de handicap, la Ville d'Aix-en-Provence apporte sa contribution sous forme de subventions de fonctionnement et exceptionnelles.

Ces dotations participent à la continuité des actions menées tout au long de l'année.

Afin de maintenir ces activités, je vous propose d'octroyer à chaque association ou club listé en annexe les subventions suivantes.

Ces propositions ont été validées le 15 mars 2016.

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** à ces associations les subventions de fonctionnement ou exceptionnelles pour l'année 2016, telles que présentées dans le tableau ci-après,

- **DIRE** que la dépense correspondante d'un montant de (43 200 €) quarante trois mille deux cent euros sera imputée au Budget de la Ville sur la ligne budgétaire n° **521 6574 925 (1018)**

- **(Aide sociale aux personnes handicapées adultes - Subventions de fonctionnement)** qui présente les disponibilités suffisantes.

- **DIRE** que la dépense correspondante d'un montant de (11 000 €) onze mille euros sera

imputée au Budget de la Ville sur la ligne budgétaire n° **521 6574 925 (1032)** - (**Aide sociale pour enfants handicapés - Subventions de fonctionnement**) qui présente les disponibilités suffisantes.

DL.2016-212 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LIÉES AU  
HANDICAP - ANNÉE 2016 -

Présents et représentés	: 53
Présents	: 41
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,  
Reine MERGER







Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale Adjointe des Services

Qualité de Vie

Direction Petite Enfance & Solidarités

Mission Solidarité-Handicap

Objet : **AIDE SOCIALE AUX PERSONNES HANDICAPÉES ADULTES**  
**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS 2016**

Subventions de Fonctionnement / Ligne Budgétaire n° 521 6574 925 (n°1018) - (Aide sociale aux personnes handicapées adultes)									
N° Tiers	Noms Associations	Type	Objet de l'attribution	n° Avenant		2014	2015	2016	Proposition 2016
					<b>Dotation</b>	<b>61 900</b>	<b>52 615</b>	<b>versée</b>	<b>47 355</b>
42129	<b>ANIMATION ACTIVITÉS ADAPTÉES</b>	F	<b>Pratique d'activités Physiques et de bien être pour l'épanouissement de tout individu (Personnes Handicapés, valide et avancées en ages),</b>	<b>Sans</b>		2 000	1 700	0	<b>1 700</b>
9289	<b>ASSOCIATION DES DIABÉTIQUES D'AIX</b>	F	<b>Amélioration du sort des diabétiques avec tout ce qui s'y rapporte directement ou indirectement,</b>	<b>Sans</b>		0	2 000	0	<b>2 000</b>
42198	<b>ASSOCIATION DES FAMILLES DES TRAUMATISÉS CRÂNIENS DES BOUCHES DU RHÔNE</b>	F	<b>Défendre l'ensemble des intérêts matériels et moraux des victimes de traumatisme crânien et jeunes adultes cérébrolésés et ceux de leur famille. Initier, assumer ou encourager et faciliter la mise en œuvre de toutes actions susceptible d'y contribuer,</b>	<b>Sans</b>		4 000	4 000	0	<b>4 000</b>
9198	<b>ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE</b>	F	<b>Venir en aide aux handicapés physiques, défendre leur causes. Mouvement pour le soutien a la défense et l'insertion des personnes en situations de handicap moteur.</b>	<b>Sans</b>		2 000	2 200	0	<b>2 500</b>
43528	<b>AVIATION SANS FRONTIÈRES</b>	F	<b>Mettre les moyens et les compétences de ses membres au service des causes sociales et humanitaires en dehors de toutes considérations idéologique politique raciale ou religieuse.</b>	<b>Sans</b>		2 000	1 700	0	<b>2 000</b>

42127	<b>C.R.E.E.D.A.T. / C.I.C.A.T</b>	F	<b>Amélioration de la qualité de vie et réinsertion de personnes handicapées ou retraités grâce à la technologie de l'informatique et de la communication , conseil information et orientation. Gestion d'un centre régional,</b>	Sans		2 000	2 000	0	<b>2 000</b>
10385	<b>CLUB HANDISPORT AIXOIS</b>	F	<b>Favoriser et développer les sports et loisirs pour les personnes handicapés physiques du pays d'Aix,</b>	Sans		2 000	1 700	0	<b>2 000</b>
22839	<b>EQUUS</b>	F	<b>Dispenser des séances de thérapie avec le cheval et le poney pour personnes handicapées enfants et adultes. Organiser et proposer des formations autour du thème cheval et handicap. Organiser des groupes de réflexion sur ce même thème.</b>	Sans		1 500	1 500	0	<b>3 000</b>
50012	<b>SURDI 13</b>	F	<b>Informé et défendre les devenues sourds et malentendants soutenir la recherche médicale en leur faveur établir des liens d'amitiés les aider a rompre l'isolement promouvoir leur réadaptation</b>	Sans		0	1 700	0	<b>2 000</b>
96460	<b>ASSOCIATION SOURCE</b>	F	<b>Accueil des personnes en difficulté d'inclusion socio-culturelle des jeunes et des personnes handicapées, communication socio-culturelle, animation, diffusion.</b>	Sans		5 000	10 000	0	<b>10 000</b>
98050	<b>SANTÉ SPORT PROVENCE</b>	F	<b>Prévention et réathlétisation, des personnes atteintes de pathologies chroniques ou à mobilité réduite.</b>	Sans		0	12 000	0	<b>12 000</b>
TOTAL en € par imputation Budgétaire n° 521 6574 925 (n°1018) :									<b>43 200</b>
Disponibilités en Euros sur la ligne après l'attribution de subvention(s) :									<b>4 155</b>

Subventions de Fonctionnement /Ligne budgétaire : 521 6574 925 (n° 1032) - (Aide sociale pour enfants handicapés)						2014	2015	2016	Proposition 2016
N° Tiers	Noms Associations	Type	Objet de l'attribution	n° Avenant		2014	2015	2016	Proposition 2016
					<b>Dotation</b>	<b>14 500</b>	<b>12 325</b>	<b>versée</b>	<b>11 093</b>
9233	<b>ESPOIR PROVENCE</b>	<b>F</b>	<b>Mettre en œuvre les moyens susceptibles d'améliorer l'état de personnes sujettes à des troubles psychiques.</b>	<b>Sans</b>		<b>0</b>	<b>10 000</b>	<b>0</b>	<b>10 000</b>
48970	<b>TRISOMIE 21 – BDR</b>	<b>F</b>	<b>Promouvoir l'insertion sociale des personnes porteuses de trisomie 21 dans la société : crèches, école, entreprise</b>	<b>Sans</b>		<b>600</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 000</b>
TOTAL en € par imputation Budgétaire n° 521 6574 925 (n° 1032) :									<b>11 000</b>
Disponibilités en Euros sur la ligne après l'attribution de subvention (s) :									<b>93</b>